

**RAPPORT DE LA COMMISSION  
chargée d'examiner l'objet suivant :**

**Postulat Sergei Aschwanden et consorts - À quand la journée cantonale du sport et de la santé ?**

**1. PREAMBULE**

La commission s'est réunie en visioconférence le lundi 11 mai 2020. Celle-ci était composée de Madame la Députée Alice Genoud ainsi que de Messieurs les Députés Sergei Aschwanden, Sébastien Cala, Jean-François Chapuisat, Alexandre Démétriades, Pierre François Mottier et Patrick Simonin. Monsieur le Député Jean-François Thuillard a été confirmé dans son rôle de président-rapporteur. Madame la Députée Marion Wahlen était absente et excusée.

Ont également participé à cette séance Monsieur Philippe Leuba, Chef du Département de l'économie, de l'innovation et du sport (DEIS) ; ainsi que Monsieur Nicolas Imhof, Chef du Service de l'éducation physique et du sport (SEPS).

Monsieur Florian Ducommun, Secrétaire de commissions parlementaires au Secrétariat général du Grand Conseil (SGC), a rédigé les notes de séance et en est vivement remercié.

**2. POSITION DU POSTULANT**

Monsieur le postulant signale à titre liminaire qu'un reportage diffusé lors du journal télévisé 19h30 du 12 avril 2020<sup>1</sup> révélait que « *sur un total de 101 patients contaminés par le nouveau coronavirus et admis aux soins intensifs des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) jusqu'ici, 83 sont en surpoids ou souffrent d'obésité* ». Quant au docteur Mauro Oddo, responsable du service au CHUV, il y précisait que cette proportion se montait à deux tiers des patient-e-s dans la catégorie d'âge inférieure à 65 ans.

Le postulant estime dès lors qu'une Journée cantonale du sport et de la santé serait justement bénéfique afin de sensibiliser la population aux bienfaits du sport au sens général. Il s'agirait alors d'une belle opportunité qui permettrait à toutes les fédérations internationales de sport sises dans le canton de se présenter et de montrer au grand public leurs activités.

Cela pourrait également être une magnifique occasion pour le SEPS de mettre en avant les différentes activités proposées à la population mais aussi, et tel qu'exprimé dans le postulat, « *de créer la possibilité de favoriser, ce jour-là, la découverte de multiples sports, avec l'appui des clubs vaudois et des communes* ». A cet égard, il serait peut-être opportun d'étudier la possibilité de lier le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) à une telle journée.

Enfin, il convient de ne pas omettre le fait que les *Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 (JOJ)* ont magnifiquement mis en avant les valeurs du sport et ont tout de même laissé une certaine trace au sein de la population vaudoise, laquelle a par ailleurs montré un fort intérêt lors de ces Jeux.

---

<sup>1</sup> [Surpoids et obésité sont des facteurs à haut risque face au Covid-19](#), site web de la RTS

### 3. POSITION DU CONSEIL D'ETAT

Monsieur le Chef de département note en préambule que le Conseil d'Etat ne s'est pas encore déterminé sur cet objet parlementaire puisque ce dernier n'en est qu'au stade de la prise en considération. Indiquant bien comprendre les intentions du postulant, il a toutefois davantage de peine à percevoir la concrétisation d'une Journée cantonale du sport et de la santé. Un nombre conséquent de journées sont déjà décrétées dans le calendrier, et celles-ci n'ont de sens que si elles s'accompagnent de mesures concrètes. Le Conseiller d'Etat aimerait dès lors savoir comment se matérialiserait une telle journée afin que celle-ci ne soit pas galvaudée.

### 4. DISCUSSION GENERALE

Un commissaire soutient fondamentalement le texte du postulant tout relevant que les dires du Chef du DEIS sont pertinents, car il ne suffit pas de décréter mais de concrétiser une journée dédiée au sport et à la santé. A ce stade, il considérerait approprié qu'une réflexion s'effectue de la part de l'ensemble des acteurs cités dans le texte de l'objet parlementaire.

Il est estimé que la proposition du postulant va dans le bon sens. Il est important de sensibiliser la jeunesse aux bienfaits du sport, notamment entre les périodes scolaires obligatoires et post-obligatoires car il s'agit d'une zone dans laquelle beaucoup de jeunes cessent de faire du sport. Il est donc nécessaire d'agir en amont afin de favoriser l'intégration dans le sport associatif des enfants et des jeunes étant donné que ces derniers/ères arrêtent bien plus tardivement la pratique sportive.

La concrétisation de cette journée figure déjà dans le texte du postulat puisqu'il serait envisageable de reconduire le concept du festival « Lausanne en Jeux! » qui a été appliqué durant les JOJ 2020, notamment en l'ouvrant aux disciplines sportives estivales ou encore en mettant en place une organisation décentralisée par région ou par centre éducatif – par exemple en aménageant des activités tels que des ateliers de santé et prévention en matinée ainsi que d'activités physiques et sportives durant l'après-midi. La mise en œuvre d'une journée de cette ampleur demanderait une préparation et des moyens conséquents. La pertinence d'allonger une telle organisation sur une semaine entière est mise en avant.

Les questionnements partagés par le Chef du DEIS qui souhaite davantage de précisions sont comprises par certains commissaires. Une « Journée vaudoise du sport » pourrait être décrétée et s'étendre de la scolarité obligatoire aux universités, tout en passant par les clubs de sport, voire les entreprises.

Une réflexion devrait se faire sur l'insertion de cette journée parmi toutes les activités déjà présentes, entre autres, dans le cadre scolaire et, à titre d'exemple, la Semaine Olympique qui est un assez bon modèle en termes de présentation des différents sports disponibles dans le canton est mentionnée. Aussi, lier santé et sport est intéressant car l'objectif est de promouvoir la pratique sportive et ce, même à faible niveau, tout comme il convient de ne pas omettre les réflexions afférentes à la question du genre dans le sport.

Le postulant précise avoir volontairement élaboré le présent postulat de manière vague afin de permettre au SEPS de venir avec des propositions concrètes. Toutefois, il serait opportun de se baser en partie sur le concept du festival « Lausanne en Jeux! », mais également impliquer les associations sportives cantonales pour qu'elles puissent présenter à la population leur discipline sportive et proposer des ateliers.

Une autre idée consisterait à lier toutes les branches scolaires au thème du sport pendant une journée. Sensibiliser aux questions relatives au genre ainsi qu'au handicap dans le sport pourrait également être pertinent, tout comme rapprocher les sportifs d'élite à la population vaudoise afin que celle-ci s'identifie avec elles et eux.

Même si les intentions du postulant sont très louables en matière de pratique du sport dans le canton, un député a l'impression que fixer une journée officielle n'est pas forcément la bonne solution.

Il est évoqué quelques exemples concrets de ce qui existe à l'heure actuelle, en particulier pour et autour des enfants, surtout dans le cadre scolaire par le Chef du SEPS :

- des joutes sportives dans quasiment l'ensemble des établissements pédagogiques ;
- des journées cantonales (JC) dans une dizaine de sports pour les établissements qui désirent s'y inscrire : pour les meilleur-e-s d'entre elles/eux, une qualification pour la Journée Suisse du Sport Scolaire (JSSS) est à la clé ;

- la Semaine Olympique, laquelle propose plus d'une quarantaine d'activités gratuites au Musée Olympique et alentours ;
- les Panathlon Family Games, qui réunissent sur un week-end entre 3'000 et 5'000 participant-e-s à Lausanne, principalement des familles.

Enfin, le Chef du SEPS indique que son service avait, avant la crise liée à la COVID-19, réfléchi à la création d'une journée consacrée à l'initiation sportive et ce, dans un maximum de communes vaudoises.

Un commissaire recommande le renvoi du présent objet parlementaire au Conseil d'Etat et n'est pas dérangé par le fait de laisser une certaine marge de manœuvre à l'administration. Suite aux exemples évoqués, il est constaté que certains contextes ou dates seraient plus favorables à l'instauration d'une Journée cantonale du sport et de la santé. Néanmoins, si certains événements pouvaient dépasser le cadre exclusivement lausannois, cela serait une bonne incitation à avoir un maximum de personnes concernées.

## **5. VOTE DE LA COMMISSION**

*Prise en considération du postulat*

*La commission recommande au Grand Conseil de prendre en considération ce postulat par 7 voix pour, aucune voix contre et 1 abstention, et de le renvoyer au Conseil d'Etat.*

Froideville, le 10 juillet 2020

*Le rapporteur :  
(Signé) Jean-François Thuillard*